



C'EST QUOI ?



POUR QUI ?



QUAND ?



COMMENT ?

www.admission-postbac.fr

Le portail admission postbac est le site qui permet de se porter candidat en 1^{ère} année de l'enseignement supérieur pour les formations proposées en métropole¹.

Cette procédure se destine à tous les jeunes titulaires ou en préparation du baccalauréat² et souhaitant continuer leur parcours dans l'enseignement supérieur en métropole¹.

Calendrier 2017 - Procédure normale

1^{ère} étape: dès le 1er décembre 2016

- Ouverture du site APB pour la partie "Information"

2^{ème} étape: du 20 janvier au 20 mars 2017

- Inscription et saisie des vœux sur le site

3^{ème} étape: jusqu'au 2 avril 2017

- Date limite de confirmation des vœux

4^{ème} étape: jusqu'au 31 mai 2017

- Date limite de modification de l'ordre des vœux

5^{ème} étape: à partir du 8 juin 2017

- Début des phases de propositions d'admission:
 - 1^{ère} phase: jeudi 8 juin, 14H
 - 2^{ème} phase: lundi 26 juin, 14H
 - 3^{ème} et dernière phase: vendredi 14 juillet, 14H

6^{ème} étape: suivant les instructions de l'établissement d'accueil

- Inscription administrative

Calendrier 2017 - Procédure complémentaire

Du mardi 27 juin au mardi 25 septembre 2017

- Les **candidats sans proposition ou ayant répondu "oui mais" en procédure normale** peuvent saisir des vœux pour les formations disposant de places vacantes

¹ ainsi que DOM et Polynésie française

² Ou équivalent